



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
DES BUDGETS PRIMITIFS 2023

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2022 a été voté le 30 mars 2023 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

BUDGET PRINCIPAL

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population. Elles peuvent être regroupées en huit catégories principales

- 70 Produits services (Vente d'eau et d'assainissement, redevances périscolaires, redevances location ...)
- 73 Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, nets des reversements...)
- 74 Dotations et participations de l'État
- 75 Produits de gestion courante (revenus des immeubles ...)
- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels (produits des cessions ...)
- 013 Atténuation de charges (Indemnité Agence Postale, Remboursement rémunération personnelle
- Recettes d'ordre

Les recettes de fonctionnement 2023 représentent 602 106.04 €.

Les dépenses de fonctionnement peuvent être regroupées en six catégories principales :

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

- 011 Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, assurances ...).
- 012 Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
- 65 Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
- 66 Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de ligne de trésorerie ...).
- 67 Les charges exceptionnelles.
- Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées ...)

Les salaires représentent 28 % des dépenses de fonctionnement de la Commune.

Les dépenses de fonctionnement 2023 représentent 602 106.04 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	recettes	Montant
Dépenses courantes	218 715.00 €		
Dépenses de personnel	170 500.00 €	Recettes des services	17 185.00 €
Autres dépenses de gestion courante	38 001.00 €	Impôts et taxes	164 730.00 €
Dépenses financières	27 250.77 €	Dotations et participations	239 880.00 €
Dépenses exceptionnelles	24 200.00 €	Autres recettes de gestion courante	35 162.00 €
Autres dépenses	0	Recettes exceptionnelles	51 200.00 €
Dépenses imprévues	10 000.00 €	Recettes financières	15.00 €
Total dépenses réelles	488 666.77 €	Autres recettes	28 079.00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	12 812.67 €	Total recettes réelles	536 221.00 €
Virement à la section d'investissement	100 626.60 €	Résultat reporté	65 885.04
Total général	602 106.04 €	Total général	602 106.04 €

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2023 :

-concernant les ménages

. Taxe habitation	9.98 %
. Taxe foncière sur le bâti	45.45 %
. Taxe foncière sur le non bâti	100.23 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 152 973.00 €

d) Les dotations de l'État.

Les dotations attendues de l'État s'élèveront à 239 880.00 €.

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la Commune regroupe :

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 844 525.02 €

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 844 525.02 €

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	51 407.76 €	Solde d'investissement reporté	0
Travaux d'équipement	465 344.00 €	Virement de la section de fonctionnement	100 626.60 €

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

Remboursement d'emprunts	81 273.26 €	FCTVA	179 800.00 €
Autres	539.00 €	Subventions	104 362.00 €
		Emprunts	147 015.99 €
Opération d'ordre	0 €	Dépôts cautionnement	2000.00 €
		Affectation résultat 1068	124 596.76 €
Restes à réaliser	246 500.00 €	Produits (écritures d'ordre entre section)	12 812.67 €
/		Restes à réaliser	173 311.00 €
Total général	844 525.02 €	Total général	844 525.02 €

c) Les principaux projets de l'année 2023 sont la réfection de la voirie communale

d) Les subventions d'investissements prévues :

- Etat - Région : 104 362.00 €

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a)

Recettes et dépenses de fonctionnement : 602 106.04 €.€

Recettes et dépenses d'investissement : 844 525.02 €

Réparties comme suit :

- dépenses : crédits reportés 2022 : 246 500.00 €
Nouveaux crédits : 546 617.26 €
Solde reporté 51 407.76 €
TOTAL : 844 525.02 €

- Recettes : crédits reportés 2022 : 173 311.00 €
Nouveaux crédits : 671 214.02 €
TOTAL : 844 525.02 €

b) Principaux ratios

Dépenses réelles de fonctionnement/ population : 488 666.77 €/457=1069.29 €/habitants

Produits des impositions directes/population : 152 973.00 €/457=334.73 €/habitants

Recettes réelles de fonctionnement/population : 536 221.00 €/457=1173.35 €/habitants

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

c) État de la dette

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2023 s'élève à 1 380 388.89 €

Les charges financières pour la même période s'élèvent à 27 250.77 €

d) Taux d'imposition

	2019	2020	2021	2022	2023
Taxe habitation	9.88				9.98
Taxe foncière bâtie	20.00	44.06	44.50	45.00	45.45
Taxe foncière non bâtie	99.24	99.24	99.24	99.24	100.23

MAIRIE DE LADINHAC

Place Céline Esquirou - 15120 LADINHAC

☎ 04.71.47.81.90 - ✉ mairie@ladinhac.fr - www.ladinhac.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LADINHAC

BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

a) Prévisions

Les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 85 672.00 €

Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à 85 672.00 €

Les prévisions de dépenses d'investissement s'élèvent à 352 078.34 €

Les prévisions de recettes d'investissement s'élèvent à 352 078.34 €

- dépenses : crédits reportés 2022 :	0 €
Nouveaux crédits :	181 665.51 €
Solde reporté	170 412.83 €
TOTAL :	352 078.34 €

- Recettes : crédits reportés 2022 :	0 €
Nouveaux crédits :	352 078.34 €
Solde reporté	0 €
TOTAL :	352 078.34 €

b) État de la dette

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2023 s'élève à 104 345.20 €

Les charges financières pour la même période s'élèvent à 2464.37 €

c) Les principaux projets de l'année 2023 sont la chloration du Pouget et la télésurveillance des châteaux d'eau